

INTERPROFESSION

Inaporc prête à reprendre les discussions avec la Cooperl

🕒 mar. 18 janvier 2005 à 08:50 • Agra Presse



Après que le juge des référés a renvoyé les deux parties dos à dos, fin 2004, l'interprofession Inaporc vient de déclarer, dans un communiqué du 17 janvier, qu'elle était prêt à renouer le dialogue avec la Cooperl.

Depuis juin 2004, l'interprofession porcine et le groupement coopératif s'affrontent au sujet des cotisations à l'interprofession que Cooperl refuse de payer.

Inaporc avait donc saisi le juge des référés du tribunal de grande instance de Saint-Brieuc. L'affaire, plaidée le 16 décembre, avait conduit le juge à inciter les deux entités à mettre en place une instance arbitrale.

Tout en acceptant de rediscuter avec la Cooperl, Inaporc a néanmoins saisi la Cour d'appel, « ne pouvant prendre le risque d'une conciliation qui n'aboutirait pas, » selon le communiqué d'Inaporc.